



SERVICES PARTAGÉS CANADA

2021-2022

Plan ministériel



L'honorable Joyce Murray, P.C., députée.
Ministre du Gouvernement numérique et ministre responsable de
Services partagés Canada



Shared Services
Canada

Services partagés
Canada

Canada

Cette publication est également offerte par la voie électronique sur le [site Web de Services partagés Canada](#).

Autorisation de reproduction

Sauf avis contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de Services partagés Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le Titre complet de la publication soit fourni, que Services partagés Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le gouvernement du Canada ou avec son consentement.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Services partagés Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Services partagés Canada à SSC.information-information.SPC@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre responsable de Services partagés Canada, 2021

Plan ministériel 2021-2022 (Services partagés Canada)

Cat. No. P115-6F-PDF

ISSN 2371-7912

Issued also in English under the title: 2021–22 Departmental Plan (Shared Services Canada)

Cat. No. P115-6E-PDF

ISSN 2371-7904

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	iii
De la part de la ministre.....	1
Aperçu de nos plans.....	3
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques.....	7
Opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada.....	7
Services internes : résultats prévus	27
Dépenses et ressources humaines	31
Dépenses prévues	31
Ressources humaines prévues.....	34
Budget des dépenses par crédit voté.....	34
État de résultats condensé prospectif	35
Renseignement ministériel.....	37
Profil organisationnel	37
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	37
Contexte opérationnel.....	37
Cadre de présentation de rapports.....	38
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	43
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	43
Dépenses fiscales fédérales	43
Coordonnées de l'organisation.....	43
Annexe : définitions.....	45
Notes en fin d'ouvrage	49

DE LA PART DE LA MINISTRE

En tant que ministre du Gouvernement numérique, mon mandat est de diriger la transformation numérique du gouvernement du Canada afin que tous les Canadiens puissent accéder aux services gouvernementaux en tout temps et de tout appareil. Dans le présent Plan ministériel, nous établissons nos priorités pour le prochain exercice et la façon dont nous les réaliserons.

La crise dévastatrice due à la pandémie de COVID-19 a permis d'accélérer le rattrapage générationnel/technologique lié à la transformation numérique. Il nous faut maintenant mettre en marche notre ambitieux plan pour bâtir en mieux, et recourir au dévouement et à l'innovation afin de mettre ce plan en œuvre. La population canadienne s'attend à recevoir des services rapides et à pouvoir faire des transactions avec le gouvernement grâce à une infrastructure numérique fiable et sécurisée. La capacité numérique permet au gouvernement du Canada d'effectuer chacune de ses tâches prioritaires et de mettre en œuvre toutes ses politiques comme la réduction de l'attente dans les centres d'appels, la coordination des mesures sanitaires liées à la pandémie et la prestation d'un soutien financier aux entreprises et à la population canadienne.

Services partagés Canada (SPC) a réagi à la pandémie en soutenant notamment le passage rapide des fonctionnaires au télétravail et le déploiement accéléré d'outils de collaboration pour assurer le maintien des services à la population canadienne lorsqu'elle en a eu le plus besoin. Nous avons accompli toutes ces réalisations en plus du travail que nous avons déjà entrepris pour permettre aux ministères d'accéder aux services infonuagiques et aux outils numériques, pour mettre en œuvre un service de courriel normalisé et pour poursuivre la conception souple du projet de ressources humaines et de paye de la Prochaine génération. Ces réussites faciliteront la création de nouvelles possibilités et solutions. Au cours de la prochaine année, SPC poursuivra son rôle crucial dans le soutien de la transformation numérique du gouvernement du Canada en offrant des solutions de communications et d'information communes, intégrées et fiables aux fonctionnaires qui donnent des services aux Canadiens.



Le travail de SPC visant à moderniser et à renforcer les fondations de l'infrastructure numérique du gouvernement du Canada est essentiel pour répondre aux besoins diversifiés et changeants du public et des organisations. Je vous invite à lire attentivement le Plan ministériel 2021-2022 pour apprendre de quelle façon SPC tirera parti, en collaboration avec ses partenaires, des progrès réalisés à ce jour afin que le gouvernement du Canada devienne un gouvernement moderne et numérique.

L'honorable Joyce Murray, P.C., députée.
Ministre du Gouvernement numérique et
Ministre responsable de Services partagés Canada

APERÇU DE NOS PLANS

GOUVERNEMENT NUMÉRIQUE

Le passage du gouvernement du Canada (GC) à la prestation de services numériques a été encadré par la vision de la modernisation et de la transformation de la ministre du Gouvernement numérique. Le monde numérique continue de progresser rapidement sur le plan des innovations technologiques et l'utilisation par la population canadienne.

SPC appuiera la vision numérique du GC en élargissant et en améliorant la portée de la capacité des services numériques, en accélérant le rythme de la modernisation numérique et en renforçant le soutien continu pour les outils, les systèmes et les réseaux numériques à l'échelle du gouvernement.

Pour faire progresser la vision du gouvernement numérique au cours des trois prochaines années, SPC donnera du soutien au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et offrira un leadership à l'échelle du gouvernement dans les domaines suivants :

Orientation stratégique

Le GC est une organisation ouverte, axée sur les services, qui exploite et fournit des programmes, des renseignements et des services centrés sur l'utilisateur de manière sécuritaire, simple, moderne et efficace, le tout optimisé pour le numérique.

Modernisation des systèmes existants	Amélioration du service	Mise en œuvre de l'approche d'entreprise	Transformation de l'institution
Utiliser de nouvelles méthodes modulaires pour reconstruire les systèmes de TI existants essentiels à la mission, les remplacer ou en assurer la maintenance.	Veiller à ce que les plateformes et les composantes numériques destinées au public soient cohérentes dans l'ensemble du gouvernement du Canada et à ce que leur conception soit adaptée à la personne ou à l'organisation servie.	Mettre en œuvre une approche d'entreprise moderne et stratégique pour la gestion et l'intendance des informations et des données ainsi que la gestion des opérations, des outils et des biens de TI.	Veiller à ce que la culture et les normes de la fonction publique du gouvernement du Canada soient souples, axées sur la collaboration, adaptées au numérique et soutenues par une direction habilitante.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le GC a été mis à rude épreuve avec l'arrivée de la pandémie mondiale de COVID-19. En très peu de temps, le GC a dû créer de nouveaux services accessibles par voie numérique qui étaient essentiels à la subsistance de millions de Canadiennes et Canadiens, et ce, tout en appuyant le travail à distance pour la grande majorité de la fonction publique qui, jusqu'à maintenant, était habituée à travailler à partir d'immeubles de bureaux du gouvernement.

SPC s'est montré à la hauteur de la tâche et a réussi à améliorer l'accès à distance, à accroître la capacité du réseau et à déployer des outils de collaboration, comme Microsoft Teams. Ce travail, qui aurait pris des années à accomplir dans des circonstances normales, s'est plutôt fait en quelques mois. Cela a démontré que SPC et ses partenaires pouvaient agir rapidement et à grande échelle pour offrir des services numériques modernes et adaptés. Le GC avait des plans pour passer au gouvernement numérique avant l'avènement de la pandémie, mais la pandémie a servi de catalyseur pour accélérer certains éléments numériques et moderniser les opérations gouvernementales.

L'appui de SPC envers le GC dans la réponse à la COVID-19 démontre que les efforts pour bâtir et renforcer l'infrastructure numérique de base à l'appui des opérations d'entreprise étaient bien déployés. Ayant démontré sa capacité de procéder à des améliorations dans l'environnement numérique, SPC continuera de favoriser le gouvernement numérique en regroupant, en normalisant et en modernisant l'infrastructure et les services de technologie de l'information (TI) du GC. En 2021-2022, SPC s'appuiera sur les leçons apprises pendant la gestion de la pandémie et continuera de travailler avec les partenaires et les intervenants pour faire progresser les éléments essentiels du gouvernement numérique. Cela comprend l'adoption d'un modèle de prestation de services d'entreprise moderne, accessible, interopérable et numérique qui offrira de la valeur aux ministères et aux organismes du gouvernement, ainsi qu'à la population canadienne.

FOCUS SUR L'APPROCHE D'ENTREPRISE – SPC 3.0



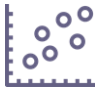

SPC 3.0 établit les priorités qui guident les efforts de SPC pour transformer le gouvernement et lui offrir de la valeur, et continue d'orienter l'approche adoptée par SPC pour appuyer le gouvernement numérique. Tout en reconnaissant qu'il n'y a pas d'approche universelle pour tous les services numériques, SPC s'efforce de faire en sorte que le GC délaisse l'ensemble disparate actuel de systèmes et de réseaux pour adopter une approche intégrée de gestion de l'infrastructure et des services numériques.

SPC 3.0 définit quatre domaines prioritaires, soit les réseaux robustes, les outils de collaboration modernes, les applications fiables et les facteurs habilitants. Le travail sur ces composantes fondamentales fera progresser la vision de la ministre pour le GC.

Que signifie le terme « entreprise »?

L'approche d'entreprise (SPC 3.0) se concentre sur le GC dans son ensemble au lieu de fournir des services uniques pour chaque ministère et chaque organisme. Bien qu'il n'existe pas d'approche universelle, SPC travaille avec ses partenaires et clients fédéraux pour améliorer l'expérience de l'utilisateur grâce à des mesures de regroupement, de modernisation et de normalisation des services numériques autant que possible. Nos relations de travail, notre expertise et nos connaissances collectives seront mises à profit pour parvenir à une approche collaborative, axée sur l'utilisateur, qui profitera à tous et répondra aux besoins réels de la population canadienne.

Priorités de SPC 3.0

Priorité	Description	Initiatives clés pour 2021-2022
Réseau et sécurité 	Les réseaux sont sécuritaires, rapides et fiables	<ul style="list-style-type: none"> • Mises à niveau de la connectivité au nuage et à Internet • Modernisation du réseau • Activation et défense du nuage sécurisé • Programme de cybersécurité et de sécurité de la TI • Accès à distance protégé de niveau Secret
Outils de collaboration 	Les fonctionnaires ont les outils numériques nécessaires pour un milieu de travail moderne	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de Microsoft 365 (m365) • Normalisation et simplification du courrier électronique • Modernisation des télécommunications • Mise en œuvre du projet de collaboration scientifique
Modernisation des applications 	Le gouvernement numérique est supporté par des systèmes et des applications modernes	<ul style="list-style-type: none"> • Migration des charges de travail et fermeture de centres de données • Réparation et remplacement de la TI essentielle • Mise en œuvre et développement du modèle d'exploitation infonuagique • Modernisation du système de ressources humaines et de paye
Habilitation de l'entreprise 	Les éléments essentiels à une transition réussie vers une approche d'entreprise sont en place	<ul style="list-style-type: none"> • Projets dirigés par les clients • Déploiement de la Plateforme canadienne d'échange numérique • Création d'un service d'automatisation et d'intelligence artificielle • Gestion des services de TI d'entreprise • Solutions de la prestation de services d'entreprise • Modèle de financement des services de TI d'entreprise • Modernisation de l'approvisionnement en TI

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de SPC, consulter la section « Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.

RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE : RÉSULTATS ET RESSOURCES PRÉVUS ET PRINCIPAUX RISQUES

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles.



OPÉRATIONS COMMUNES DE TI DU GOUVERNEMENT DU CANADA

DESCRIPTION

En utilisant une approche à l'échelle du gouvernement, SPC offre des opérations de TI, une infrastructure de TI ainsi que des services de communication et de technologie en milieu de travail fiables et sécurisés, qui soutiennent et permettent l'exécution de programmes à l'échelle du gouvernement et de services numériques pour la fonction publique.

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

SPC joue un rôle clé dans la réalisation de la vision numérique du GC. Pour continuer à faire des progrès dans ce domaine, l'adoption d'une approche d'entreprise suppose l'harmonisation des priorités du Ministère avec quatre domaines clés : réseau et sécurité, outils de collaboration, modernisation des applications et habiliter l'entreprise, afin de positionner le GC de manière à ce qu'il puisse continuer de répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en se préparant à répondre aux besoins de demain. Par conséquent, le Plan ministériel pour 2021-2022 déterminera ces quatre domaines prioritaires, harmonisés avec la transformation de SPC 3.0 par laquelle le Ministère s'acquittera de sa responsabilité essentielle et atteindra ses résultats ministériels.

La nouvelle responsabilité essentielle de SPC

À compter de 2021-2022, SPC rendra compte d'une responsabilité essentielle globale qui comprend tous les aspects du mandat axé sur la technologie de SPC. Cette simplification de cinq responsabilités essentielles distinctes à une seule reflète l'évolution rapide et la convergence des technologies et permettra de fournir plus facilement un exposé cohérent et intégré du rendement qui continue de refléter le travail du Ministère. La responsabilité essentielle est appuyée par sept résultats ministériels et jouera un rôle clé dans la transformation numérique au sein du gouvernement du Canada.



RÉSEAU ET SÉCURITÉ – PRIORITÉ 1

Le réseau et la sécurité fournissent les fondements du gouvernement numérique et la base de tous les services gouvernementaux. Ils sont indispensables à la prestation de services à des millions de Canadiennes et de Canadiens. Étant donné que les nouvelles technologies exigent une plus grande capacité de réseau pour fonctionner comme prévu et que de nouvelles menaces à la sécurité voient le jour, SPC doit continuer d'investir dans le maintien et l'établissement d'un réseau agile, sécuritaire et résilient qui permet la mobilité des usagers et qui est optimisé pour le nuage.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services de réseau modernes et fiables : Des services de réseau fiables garantissent que la population canadienne peut accéder aux sites Web du GC, que les fonctionnaires ont accès à Internet et qu'il existe des réseaux au sein du GC pour transporter les données, la voix et la vidéo entre tous les utilisateurs et appareils. Grâce à la disponibilité permanente de l'infrastructure, des opérations et des services de réseau assurée par SPC, les ministères et les organismes du gouvernement disposent de réseaux fiables qui permettent la productivité et la connectivité.

Faits saillants de la planification

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un accès rapide et fiable au réseau, tant pour la population canadienne que pour les fonctionnaires. Les mises à niveau de la connectivité de l'infrastructure du réseau, telles que décrites ci-dessous, permettront à SPC de fournir à tous les utilisateurs un accès moderne, sécurisé et fiable aux sites Web du GC et aux fournisseurs de réseau concernés pour leur permettre d'accéder aux services et aux outils importants.

Qu'est-ce qu'un réseau?

Un réseau est un ensemble d'ordinateurs et d'appareils reliés entre eux par des dispositifs de communication et des supports de transmission. Un réseau permet la communication et le partage des ressources (p. ex., imprimantes, serveurs, entre un large éventail d'utilisateurs.

Mises à niveau de la connectivité au nuage et à Internet

Comme de plus en plus de programmes gouvernementaux reposent sur Internet et les services infonuagiques, il sera important d'avoir un accès à Internet et infonuagique à haut débit, évolutif et à sécurité contrôlée pour améliorer la connectivité des fonctionnaires et de la population canadienne. Les centres de communication régionaux fourniront un accès direct, sécurisé et regroupé aux fournisseurs de réseau sur des sites nationaux répartis géographiquement. Le fait de rapprocher le réseau de l'utilisateur grâce à un chemin direct très performant vers les applications et les services garantira à l'utilisateur une expérience de grande qualité. Pour soutenir les connexions à ces centres, SPC s'assurera que chaque partenaire dispose de l'infrastructure de réseau modernisée requise pour soutenir les exigences de la bande passante.

Modernisation du réseau

Le paysage numérique actuel repose sur un système d'infrastructure de réseau très complexe. SPC s'efforce d'effectuer des mises à niveau continues afin de répondre à la demande croissante de bande passante plus élevée pour les utilisateurs, de réduire les points de défaillance uniques, de normaliser et de moderniser les réseaux et de répondre aux besoins pressants (p. ex., intégrer la redondance dans les connexions d'accès à distance sécurisées qui ont été mises en œuvre rapidement en réponse à la COVID-19, et mettre à niveau le réseau utilisé par les ministères du portefeuille des sciences). SPC mettra en œuvre une approche modernisée pour les services de réseau, en tirant parti de l'infrastructure logicielle et de la stratégie de zéro confiance et en améliorant la gestion et le rendement du réseau pour permettre la stratégie « Priorité à l'infonuagique » du GC. En outre, SPC s'efforcera de rapprocher le réseau d'un modèle d'utilité pour ses utilisateurs, en particulier dans les régions et à l'étranger, simplifiant ainsi l'accès au réseau, le rendant ubiquiste et simple à utiliser.

Qu'est-ce que la stratégie de « zéro confiance »?

Zéro confiance est un concept de sécurité fondé sur l'idée qu'une organisation ne fait pas automatiquement confiance à tout ce qui se trouve à l'extérieur ou à l'intérieur de son périmètre. Toute tentative de connexion à ses systèmes sera vérifiée avant que l'accès soit autorisé.

Le réseau national scientifique sécurisé sera fondé sur les éléments de base dispersés dans l'ensemble de la collectivité scientifique fédérale. Il sera conçu au moyen des plus récentes innovations dans l'établissement de réseaux définis par des logiciels et l'architecture zéro confiance. Le réseau scientifique permettra aux collectivités scientifiques et aux communautés en recherche de partager rapidement des données, de collaborer et d'avoir accès à une vaste gamme de fonctionnalités d'entreprise, comme l'infonuagique, le calcul de haute performance et les capacités de pointe. En permettant à l'ensemble de la collectivité scientifique fédérale d'y avoir accès, nous serons non seulement en mesure de préparer Canada à intervenir dans des situations d'urgence à l'avenir, mais aussi de montrer aux autres pays que nous avons pris un engagement à l'égard des sciences, de la recherche et de la prise de décisions fondées sur des faits.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes reçoivent une infrastructure et des services de TI fiables et sécuritaires : En fournissant une infrastructure sécurisée, SPC veille à ce que les personnes, l'information, les biens et les services soient protégés conformément aux exigences de la politique. Par ce travail, SPC contribue à la gestion des risques liés à la TI dans l'ensemble du GC. La prestation de services de sécurité disponibles et cohérents garantit une gestion continue et efficace des risques.

Faits saillants de la planification

Sans une sécurité adéquate autour de l'infrastructure et des services de TI du GC, la population canadienne hésiterait à adopter l'utilisation des services numériques. Les mécanismes de protection supplémentaires mis en place par SPC renforceront la cybersécurité et la sécurité de la TI, et garantiront que les utilisateurs continuent à avoir confiance dans les mesures employées pour protéger leurs données et renseignements.

Activation et défense du nuage sécurisé

La demande accrue de télétravail et l'adoption rapide des services infonuagiques par les ministères ont mis en évidence la nécessité de fournir un accès meilleur et sécurisé aux charges de travail en nuage. Le programme d'activation et de défense du nuage sécurisé (ADNS) permet aux utilisateurs vérifiés d'accéder au nuage, mais empêche les virus et les logiciels malveillants d'y pénétrer. SPC, le SCT et le Centre de la sécurité des télécommunications ont tous relevé l'importance de l'ADNS comme moyen de susciter l'accès au nuage public, tout en maintenant la posture de sécurité des ressources de TI du GC déployées. Pour garantir la redondance et la sécurité du stockage et du traitement des données dans les environnements infonuagiques publics, SPC a accéléré la mise en œuvre de l'ADNS.

Programme de cybersécurité et de sécurité de la TI

En 2021-2022, SPC établira un programme de cybersécurité et de sécurité de la TI, qui fera évoluer la posture de sécurité d'entreprise du GC. Le programme garantira un financement approprié pour tous les ministères et organismes afin qu'un niveau de sécurité de base puisse être atteint grâce à des mises à niveau ciblées des produits de sécurité. Le Bureau de gestion des programmes dirigera l'élaboration de la stratégie en cours et dirigera un changement de politique afin d'obtenir un financement annuel pour ces améliorations progressives. La fourniture de services, de capacités et de contrôles de sécurité d'entreprise normalisés s'alignera sur le mandat numérique du GC.

Accès à distance protégé au niveau Secret

SPC continuera de mettre en place un accès à distance protégé au niveau Secret, qui permettra aux utilisateurs de se connecter à l'Infrastructure secrète du GC.



OUTILS DE COLLABORATION – PRIORITÉ 2

Pour s’acquitter de leur mandat ministériel et fournir des services de grande valeur à la population canadienne, les fonctionnaires ont besoin d’outils modernes et efficaces en milieu de travail. En fournissant un ensemble moderne et adapté d’outils en milieu de travail assortis de fonctions d’accessibilité intégrées dès le départ, SPC aidera les fonctionnaires à réaliser les priorités de leur ministère respectif et à mieux servir la population canadienne.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de communication et de technologie en milieu de travail : En fournissant des technologies de communication et de milieu de travail, SPC s’assure que les fonctionnaires ont accès aux technologies et aux programmes qui permettent la communication entre les intervenants internes et externes et favorisent la collaboration et la productivité. Pour remplir le mandat du GC, SPC fournit des services d’approvisionnement efficaces requis par les ministères et les organismes.

Faits saillants de la planification

Sans les outils appropriés pour répondre aux demandes et collaborer en ligne si nécessaire, les ministères et les organismes du gouvernement seraient incapables de fournir à la population canadienne des services efficaces et efficaces. Les efforts passés visant à faire de l’infrastructure du GC le mécanisme « par défaut » et principal moyen de communication et de collaboration sont en cours de révision afin qu’il soit possible, à l’aide du nuage, de relier et de gérer des postes de travail de partout à l’échelle du GC. Les initiatives suivantes permettront aux fonctionnaires d’avoir accès à des technologies modernes et actualisées, quel que soit leur lieu de travail, permettant la communication entre les intervenants internes et externes, ainsi qu’une collaboration et une productivité accrues.

Déploiement de Microsoft 365

À l’échelle nationale, les fonctionnaires sont de plus en plus en mesure de travailler de manière plus connectée en utilisant des outils de collaboration numérique tels que la messagerie instantanée, la vidéoconférence, les applications Web, les réseaux sociaux de l’organisation, etc. SPC continuera la mise en place de Microsoft 365 (m365), une suite d’outils qui permettront d’accroître l’efficacité et la collaboration grâce à l’informatique en nuage. L’utilisation de m365 dans l’ensemble du GC permet à SPC d’accélérer son déploiement de nouveaux outils et services de communication et de collaboration numériques.

Normalisation et simplification du courrier électronique

SPC fournit des services de courrier électronique à ses organisations clientes et procède à la migration de tous les clients du courriel sur la plateforme actuelle vers m365. Cette initiative est conforme à l'orientation « Priorité à l'infonuagique » du GC et fournira aux employés du GC une gamme d'outils modernes de communication et de collaboration leur permettant de travailler de n'importe où.

Modernisation des télécommunications

L'utilisation accrue des appareils mobiles et des communications de bureau dans l'ensemble du GC, encore accélérée par la pandémie de COVID-19, a réduit le besoin de téléphones de bureau traditionnels filaires, qui utilisent des technologies sous-utilisées et dépassées, mais dont l'entretien est coûteux. Afin de s'aligner sur les prochaines normes de politiques du SCT qui définiront les technologies numériques nécessaires à une main-d'œuvre mobile, collaborative et numérique, SPC retirera tous les services de téléphonie fixe, sauf les services essentiels. De plus, l'évolution des Services gouvernementaux de téléconférence et des Services de vidéoconférence actuels de SPC au moyen des Services de conférence du Canada permettra à SPC de répondre aux demandes immédiates du GC en matière de conférence pendant et après la pandémie de COVID-19 pour accroître la capacité, la souplesse, l'accessibilité et la fiabilité.

Mise en œuvre du projet de collaboration scientifique

Les ministères et organismes gouvernementaux à vocation scientifique ont déterminé qu'ils avaient besoin d'outils de collaboration précis qui leur permettraient de partager des données scientifiques (non classifiées) au sein d'une collectivité d'utilisateurs déterminée, de communiquer et de collaborer avec des organisations (au pays et à l'échelle internationale) dans le cadre de projets de recherche, ainsi que de mettre en commun des données, structurées ou non, ou de les diffuser de manière systématique au sein du milieu universitaire et de l'industrie dans le contexte de la science ouverte.



MODERNISATION DES APPLICATIONS – PRIORITÉ 3

L'objectif de cette priorité est de faire en sorte que les systèmes matériels et logiciels soient robustes, sécuritaires et qu'ils suivent l'évolution de la technologie. Près de 80 % des applications du GC sont actuellement hébergées dans des centres de données vieillissants qui risquent de subir des défaillances et des interruptions de service. SPC travaillera avec ses clients pour cerner les applications les plus à risque et déterminer les solutions permettant de les mettre à jour ou de créer de nouvelles applications pouvant fonctionner sur des solutions d'hébergement modernes, qu'il s'agisse de nuage ou de centres de données d'entreprise de pointe.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des solutions et des plateformes d'hébergement modernes et fiables : La mise à disposition de solutions et de plateformes d'hébergement fiables – au moyen des centres de données d'entreprise de SPC ou des options en nuage – réduit le risque d'interruptions de service et de défaillances des applications hébergées sur ces solutions. SPC s'efforce de fournir des solutions d'approvisionnement efficaces ainsi que la disponibilité de plateformes et de solutions d'hébergement pour les ministères et les organismes du gouvernement afin de servir la population canadienne.

Faits saillants de planification

Nous vivons dans un monde où les changements apportés à la TI se produisent à un rythme de plus en plus rapide. Pour que la population canadienne continue de recevoir des services de qualité ininterrompus qui bénéficient des technologies les plus récentes, les applications se font transférer vers des solutions d'hébergement modernes telles que le nuage ou les centres de données d'entreprise, chaque fois que cela est possible. Tout aussi important, SPC continuera la réparation et la mise à jour continues de ses équipements et logiciels. Il s'agit notamment d'actualiser les systèmes d'exploitation qui sont proches de leur fin de vie, et de procéder à la réparation et au remplacement des biens de TI essentiels pour les principaux engagements du gouvernement.

Migration de la charge de travail et fermeture de centres de données

Le Programme de migration de la charge de travail coordonne et accélère la migration des applications du GC des centres de données existants à risque vers des services d'hébergement modernes, sécurisés et fiables. Les projets de migration de la charge de travail sont des initiatives pluriannuelles basées sur l'analyse des besoins actuels et futurs au moyen de consultations auprès des clients et des experts du secteur. Le programme de fermeture des centres de données se concentre sur les petits et moyens centres de données existants dispersés dans tout le pays. Le programme déplace les applications des centres de données vieillissants existants vers des solutions d'hébergement modernes. Alors qu'au départ, l'accent était mis sur les petits sites, la prochaine étape verra la fermeture de centres de données plus complexes et de taille moyenne.

Réparation et remplacement de la TI essentielle

La mise à niveau régulière et continue des biens tangibles (p. ex., le matériel) et intangibles (p. ex., les logiciels) permet de maintenir la fiabilité continue du gouvernement numérique, y compris la sécurité et la protection des données du GC et des citoyens. L'entretien continu de l'infrastructure de TI gérée par SPC assure sa durabilité et son intégrité, ce qui est essentiel pour l'exécution des programmes ministériels du GC et la prestation de services numériques à la population canadienne. Parmi les principales activités de réparation et de remplacement de la TI qui seront entreprises par SPC en 2021-2022, on peut citer :

- le maintien de l'inventaire des biens d'équipement de TI;
- l'amélioration des exigences pour assurer le financement à long terme du programme;
- la consolidation et modernisation de l'infrastructure de réseau et de calcul, du stockage et des systèmes d'exploitation;
- la migration de Windows Server 2008 et planification de la migration de Windows Server 2012.

Élaborer et faire évoluer le modèle d'exploitation infonuagique

Pour permettre au GC de tirer pleinement parti des services infonuagiques, SPC poursuivra ses efforts pour adopter et renforcer le soutien aux opérations infonuagiques d'entreprise. Ces travaux comprennent l'établissement d'une plateforme d'entreprise, l'élaboration de feuilles de route et de stratégies pour l'utilisation du nuage hybride et privé et l'évolution des normes et des outils nécessaires pour mettre en œuvre et mesurer la fiabilité des applications.

Modernisation d'un système de ressources humaines et de paye

SPC est responsable d'un programme fondé sur les résultats, en collaboration avec le Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines du SCT et Services publics et Approvisionnement Canada, qui vise à mettre à l'essai des solutions en matière de ressources humaines (RH) et de paye et à tracer la voie en vue de l'adoption d'une solution de RH et de paye qui répondra aux besoins et aux attentes des employés du GC. L'initiative de ressources humaines et de paye de la Prochaine génération (ProGen) vise à mettre à l'épreuve et à recommander une nouvelle solution numérique qui sera mobile, accessible et disponible en tout temps, qui sera conçue en tenant compte des processus modernes de gestion des personnes et qui sera adaptée à la réalité du GC comprenant un ensemble complexe de paramètres de RH et de paye.

L'initiative ProGen comprendra deux projets pilotes et une étude de faisabilité. La partie pilote du processus permettra au GC de passer d'un fournisseur qualifié à un autre en fonction des leçons retenues. Ceci permettra à SPC de formuler une recommandation fondée sur des données probantes à l'intention du gouvernement en vue du remplacement du système de paye actuel (Phénix), du remplaçant de 34 systèmes de RH distincts et de l'adoption d'une solution intégrée aux fonctionnalités éprouvées. Le processus permettra également de tirer parti de l'engagement continu envers les intervenants, notamment les employés et les gestionnaires, les spécialistes des RH, les conseillers en rémunération et les agents de négociation, pour simplifier les processus lorsque cela est possible et garantir que la solution proposée répondra aux besoins des utilisateurs principaux.

L'initiative ProGen se concentrera sur des essais itératifs de solutions et de pilotes qui appuieront la décision éclairée qui sera prise à terme. Le but est de recommander une voie à suivre pour l'adoption d'une solution de RH et de paye qui fonctionnera pour l'entreprise en transformation, qui sera facile à mettre en place, qui offrira les résultats escomptés au GC et à ses employés et qui servira à remplacer toute une série de systèmes de RH en fin de vie à l'échelle du GC.



HABILITATION DE L'ENTREPRISE – PRIORITÉ 4

En poursuivant ses efforts de transformation numérique et de TI, SPC reconnaît qu'il y a des éléments essentiels à la réussite de la transition vers une approche d'entreprise. Un alignement stratégique, la supervision et l'intégration dans le cadre d'un effort plus vaste de gestion du changement sont également nécessaires.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace de projets de TI : La gestion de projet de TI comprend des processus, des normes et des outils de gestion de projet pour garantir que les projets sont bien gérés et donc qu'ils atteignent les résultats escomptés. La gestion de projet de TI assure une gouvernance et une supervision saines pour permettre une exécution efficace des projets.

Faits saillants de planification

SPC est la source faisant autorité pour le GC dans la conception de solutions d'infrastructure de TI d'entreprise et joue souvent un rôle de soutien dans les projets de TI menés par d'autres ministères afin de les aider à atteindre leurs objectifs pour la population canadienne. En 2021-2022, le cadre de gestion de projet de SPC à l'échelle du Ministère continuera de favoriser la réussite et l'agilité des projets pour veiller à ce qu'ils respectent les politiques et les normes du GC.

Projets dirigés par les clients

SPC travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux pour fournir un soutien dans les projets dirigés par les clients. Les principaux projets dirigés par les clients incluent :

- Statistique Canada – Mise en œuvre du recensement de la population canadienne de 2021
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada – Projet d'interopérabilité de l'octroi d'asile
- Agence des services frontaliers du Canada – Projet de gestion des cotisations et des recettes
- Agence des services frontaliers du Canada – Programme de protection renforcée des passagers

Déploiement de la Plateforme canadienne d'échange numérique

Lorsque la Plateforme canadienne d'échange numérique (PCEN) sera déployée, il s'agira d'une plateforme moderne d'interopérabilité du GC qui permettra l'échange d'information, de données et de ressources entre le GC et les citoyens. La PCEN offrira une boutique d'interfaces de programmation d'applications et un gestionnaire d'événement du GC.

Création d'un service d'automatisation et d'intelligence artificielle

Grâce aux pratiques exemplaires, aux technologies et aux infrastructures connexes en matière d'application des sciences de données et de l'intelligence artificielle, SPC créera un centre d'excellence en automatisation des processus robotisés et en intelligence artificielle. Ces capacités permettront à SPC de tirer une valeur organisationnelle de l'analyse prédictive, des mégadonnées, de l'intelligence artificielle et de l'automatisation et l'optimisation des processus.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des services de TI : La gestion des services de TI consiste en la conception, la planification, la prestation et l'exploitation des services de TI. Du point de vue du rendement, elle gère la capacité de SPC à résoudre les problèmes affectant les services et la question de savoir si ces services répondent aux attentes des ministères et des organismes du gouvernement. La gestion des services de TI s'assure que les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services qui fonctionnent de manière cohérente et qu'ils sont satisfaits de ces services.

Faits saillants de planification

Au cours des dernières années, SPC a fait preuve d'un engagement continu à fournir une gestion des services de TI (GSTI) efficace afin de répondre aux attentes des autres ministères et organismes du gouvernement. La mise en œuvre de son nouvel outil de GSTI d'entreprise apportera encore d'autres améliorations. En 2021-2022, SPC modernisera également ses pratiques de gestion des services au moyen de divers autres activités et projets d'amélioration des services. Nos partenaires bénéficieront ainsi d'une plus grande souplesse pour fournir des services numériques stables et sécuritaires à leurs clients.

Qu'est-ce qu'un processus LEAN?

Un processus LEAN désigne un processus qui cherche à maximiser la valeur pour le client et à relever et éliminer le gaspillage des opérations.

Gestion des services de TI d'entreprise

SPC met en place des processus de GSTI à l'échelle de l'entreprise visant à améliorer l'efficacité des opérations et à soutenir le regroupement des rapports sur le rendement. Ces processus seront activés par la mise en œuvre du nouvel outil de GSTI d'entreprise de SPC, qui, dans sa version initiale, comprendra la configuration de 4 processus LEAN et 15 offres de services. Cela permettra de normaliser les points d'entrée des clients pour l'accès aux services de SPC, de créer des gains d'efficacité opérationnelle et d'améliorer la qualité des données pour appuyer l'analyse des normes de service. L'outil de GSTI améliorera l'automatisation et simplifiera les flux de travail, ce qui se traduira par des activités de GSTI de SPC et des activités pour les clients et les partenaires plus adaptées et intégrées.

Solution de la prestation de services d'entreprise

SPC continuera de moderniser ses pratiques de gestion des services au moyen d'une série d'activités et de projets d'amélioration continue des services. La solution de surveillance d'entreprise et la solution de gestion du rendement des applications permettront à SPC d'accroître et d'améliorer sa capacité à surveiller et à gérer l'infrastructure et les applications du GC ce qui permettra au GC de fournir davantage de services numériques stables et sécuritaires à la population canadienne. L'installation de pointe du Centre de commandement intégré d'entreprise dans la région de la capitale nationale générera de nombreux avantages opérationnels pour l'entreprise du GC, y compris la réduction du temps nécessaire pour rétablir le service suite à des incidents critiques. Une nouvelle approche de prestation des services pour le bureau de services d'entreprise du GC introduira de l'agilité, de l'évolutivité et une valeur accrue pour les ministères et organismes partenaires, améliorant ainsi la satisfaction globale des partenaires.

Un modèle de financement pour les services de TI de l'entreprise

SPC continuera de travailler avec les ministères et les organismes sur un modèle de financement révisé qui appuiera une approche d'entreprise pour la prestation de services de TI. Conjugué aux normes et aux politiques du Conseil du Trésor, le modèle de financement assurera une prestation prévisible, rentable et transparente des services de TI d'entreprise aux ministères et organismes et incitera les ministères et organismes gouvernementaux à se moderniser.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent un approvisionnement efficace et efficient de TI : SPC fournit la structure numérique du gouvernement fédéral, qui sous-tend les services et les programmes essentiels, et facilite la prestation de services de haute qualité à la population canadienne. Les services d'approvisionnement en TI efficaces et rentables de SPC permettent l'exécution de ce mandat et appuient le programme numérique du GC en permettant aux ministères et organismes gouvernementaux d'avoir accès à des contrats négociés et à des mécanismes d'approvisionnement validés sur le plan technique.

Faits saillants de planification

SPC continuera de moderniser l'approvisionnement, d'obtenir de la valeur, de renforcer la collaboration avec les intervenants des secteurs public et privé, et d'améliorer les services. SPC reconnaît que le milieu des affaires, y compris les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes, a un rôle important à jouer dans la prestation de solutions technologiques. Le Ministère continuera de prendre des mesures pour appuyer les PME canadiennes et d'autres groupes prioritaires pour qu'ils participent aux processus d'approvisionnement en TI.

Modernisation de l’approvisionnement en TI

L’approvisionnement en TI stimule l’innovation et la croissance économique, tout en faisant progresser les objectifs environnementaux et socioéconomiques, y compris les relations avec les peuples autochtones. Offrir de nouveaux services permet aux ministères et aux organismes d’obtenir du matériel de TI normalisé et sécurisé de façon efficace et rentable. En 2021-2022, SPC amorcera la prochaine itération des services gérés de réseau du GC grâce à la mise en place de mécanismes d’approvisionnement en services de réseau qui permettront la mise en place d’un réseau fiable, rapide et évolutif. Le Ministère qualifiera des fournisseurs de télécommunications en fonction des cinq domaines de service suivants :

- services réseaux de base;
- services d’accès réseau de l’immeuble;
- services de réseau étendu définis par les logiciels;
- services de réseau optique;
- Location de fibre noire.

SPC mettra également en place les mécanismes d’approvisionnement et les contrats nécessaires pour ces domaines. Le GC invite les fournisseurs qui le souhaitent à inclure dans leur réponse une stratégie socioéconomique visant à accroître la participation des groupes prioritaires au Canada au processus d’approvisionnement.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L’HORIZON 2030 ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ODD)

Les activités prévues sous la responsabilité essentielle de SPC « Opérations communes de technologie de l’information du gouvernement du Canada » soutiennent les efforts du Canada pour mettre en œuvre le programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Par exemple :

ODD 6 : Garantir l’accès pour tous à des services d’alimentation en eau et d’assainissement étant gérés de façon durable

- SPC met en place des centres de données d’entreprise dans des installations certifiées LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Argent, qui peuvent utiliser moins d’eau ou pas d’eau du tout pour le refroidissement et intégrer d’autres fonctions de conservation de l’eau (p. ex., la réutilisation de l’eau de pluie pour les toilettes).

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- Au moyen du [regroupement de centres de donnéesⁱ](#), SPC remplace les centres de données vieillissants par de nouveaux centres de données d'entreprise à la fine pointe de la technologie (p. ex., certifiés LEED Argent au minimum), qui intègrent les technologies vertes et l'efficacité énergétique.
- SPC et Environnement et Changement climatique Canada ont lancé le [Défi sur le plastique – Déchets électroniquesⁱⁱ](#) dans le cadre du programme Solutions innovatrices Canada afin de trouver une solution qui permettra le recyclage et la réutilisation des déchets électroniques (plastiques et métaux) au Canada tout en respectant les exigences et obligations nationales et internationales.

ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

- SPC exige que la plupart des appareils technologiques utilisés sur le lieu de travail (p. ex., les ordinateurs) qu'il achète soient enregistrés sous l'écolabel Electronic Product Environmental Assessment Tool (EPEAT), ce qui réduit les répercussions environnementales et encourage la gérance de l'environnement.
- SPC participe au programme « Ordinateurs pour les écoles » dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui remet à neuf les appareils numériques donnés et les distribue aux écoles, bibliothèques, organisations sans but lucratif, collectivités autochtones et aux Canadiennes et Canadiens à faible revenu admissibles. Les équipements qui ne peuvent pas être réutilisés sont recyclés par l'Association pour le recyclage des produits électroniques, qui est présente dans neuf provinces et assure un recyclage sécuritaire, efficace et éthique des équipements de TI.

Electronic Product Environmental Assessment Tool

L'EPEAT est un écolabel mondial pour le secteur de la TI, qui aide les acheteurs, les fabricants, les revendeurs et autres à acheter et à vendre des produits électroniques à privilégier du point de vue environnemental. Les produits enregistrés sous l'écolabel EPEAT doivent répondre à des critères de rendement environnemental (p. ex., réduction des émissions de gaz à effet de serre de la chaîne d'approvisionnement, conception en fonction de la circularité et de la longévité du produit, économies d'énergie, gestion de la fin de vie, etc.).

EXPÉRIMENTATION

SPC est doté d'une approche coordonnée à l'échelle du Ministère en matière d'expérimentation. Un plan est en cours d'élaboration pour intégrer davantage l'expérimentation au sein du Ministère. À la suite de l'achèvement récent de l'exercice d'hameçonnage de 2020, d'autres exercices sont en cours de planification pour 2021-2022.

PRINCIPAUX RISQUES/OPPORTUNITÉS

Les priorités de SPC 3.0 nous aideront à gérer les risques et les opportunités associés au maintien et à l'amélioration de la prestation de services d'infrastructure de TI sécurisée et au renouvellement de l'infrastructure de TI vieillissante du gouvernement.

Les nombreuses initiatives de SPC nous aideront également à atténuer les principaux risques qui pourraient avoir une incidence sur la prestation de services à la population canadienne.

Gestion interne	
Gestion financière	Il y a un risque que SPC ait un accès limité à un financement permanent suffisant et une capacité limitée à appliquer les fonds nécessaires pour soutenir et faire évoluer les exigences de l'entreprise en matière d'infrastructure de TI
Gestion des ressources humaines	Il y a un risque que SPC ne soit pas en mesure d'établir la culture, les outils et les processus organisationnels nécessaires pour attirer et conserver les capacités et les compétences requises pour soutenir la modernisation de l'infrastructure et des services informatiques
Entreprise	
Préparation organisationnelle	Il y a un risque que SPC et les organisations clientes ne disposent pas de la capacité intégrée et de la culture organisationnelle nécessaires pour réaliser les solutions interdépendantes de TI de bout en bout et mettre en œuvre les priorités de la vision 3.0 de SPC.
Gestion des projets de TI d'entreprise	Il y a un risque que l'absence d'un processus décisionnel à l'échelle de l'organisation, le fait de ne pas avoir établi de priorités en matière d'investissements et le manque de préparation relativement aux TI pourraient être à l'origine de malentendus, d'un ralliement inégal et d'une faible mobilisation du côté des intervenants, ce qui nuirait à la mise en place de solutions de TI de bout en bout et à la gestion de leur cycle de vie respectif.
Opérationnel	
Systèmes de TI vieillissants	Il y a un risque que les systèmes et biens de TI exploités au-delà de leur vie utile ne respectent pas les exigences en matière de prestation de services ainsi que de renseignements opportuns et essentiels à la population canadienne.
Cybersécurité et sécurité de la TI	Il y a un risque que SPC ne soit pas en mesure de réagir efficacement aux menaces à la cybersécurité et la sécurité de la TI, ce qui compromet l'information détenue par le gouvernement et la vie privée de la population canadienne.
Progrès technologiques	Il y a un risque que le GC n'ait pas l'agilité, la sensibilisation et des connaissances nécessaires pour suivre le rythme et tirer parti des progrès technologiques rapides pour moderniser les exigences de l'infrastructure et les services de TI existants et émergents.

Résultats prévus pour les opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel		Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services de réseau modernes et fiables	% du temps où le réseau Edge du GC est disponible		99,5 %	31 mars 2022	S.O.	S.O.	S.O.
	% du temps où le réseau cellulaire des services des appareils mobiles est disponible	Fournisseur 1	99,5 %	31 mars 2022	S.O.	Cible atteinte*	Cible atteinte *
		Fournisseur 2				Cible atteinte *	Cible atteinte *
	% du temps pendant lequel les services des centres de contact sont disponibles		99,95 %	31 mars 2022	100 %	99,96 %	99,99 %
	% des circuits ayant fait la migration au réseau étendu du GC**		78 %	31 mars 2022	S.O.	S.O.	S.O.
Les ministères et les organismes reçoivent une infrastructure et des services de TI fiables et sécuritaires	% du temps de disponibilité des services de sécurité de l'infrastructure des TI		99,8 %	31 mars 2022	S.O.	99,95 %	99,98 %

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de communication et de technologie en milieu de travail	% du temps où le système de courriel d'entreprise est disponible	99,9 %	31 mars 2022	100 %	100 %	100 %
	% du temps où les interruptions du service de courriel sont réglées conformément aux normes du niveau de service établi	100 %	31 mars 2022	S.O.	100 %	100 %
	Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les systèmes de courriel existants	≤ 90 %	31 mars 2022	S.O.	28	57
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (contrats en cas d'urgence/délais serrés)	90 %	31 mars 2022	S.O.	80,83 %	100 %
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (commandes subséquentes)	90 %	31 mars 2022	S.O.	55,83 %	96,51 %
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (virtuelles/répertoire)	90 %	31 mars 2022	S.O.	94,17 %	97,21 %

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de communication et de technologie en milieu de travail (continue)	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (demandes de rabais pour volume)	90 %	31 mars 2022	S.O.	80,33 %	98,25 %
	% de demandes de logiciel traitées conformément aux normes du niveau de service établi	90 %	31 mars 2022	S.O.	71,71 %	97,11 %
	Nombre de ministères partenaires qui ont migré leur courriel vers le nuage (sur 43)	≥ 27	31 mars 2022	S.O.	S.O.	S.O.
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des solutions et des plateformes d'hébergement modernes et fiables	% du temps de disponibilité des installations des centres de données d'entreprise	99,98 %	31 mars 2022	100 %	100 %	100 %
	% du temps de disponibilités des centres de données existants	99,67 %	31 mars 2022	S.O.	S.O.	S.O.
	Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les installations existantes des centres de données	≤ 24 par année	31 mars 2022	S.O.	11	7
	% des demandes de courtage infonuagique traitées conformément aux normes du niveau de service établi	90 %	31 mars 2022	S.O.	98,17 %	90,06 %

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des projets de TI	% des projets dirigés par SPC et par ses clients évalués dans le respect des délais, de la portée et du budget	70 %	31 mars 2022	S.O.	72 %	61 %
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des services de TI	% des incidents critiques sous le contrôle de SPC résolus conformément aux normes du niveau de service établi	60 %	31 mars 2022	S.O.	60 %	59,34 %
	Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction générale (échelle sur cinq points)	3,6/5	31 mars 2022	3.4/5	3,42/5	3,67/5
	Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction liée aux services (échelle sur cinq points)	3,6/5	31 mars 2022	S.O.	S.O.	S.O.
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent un approvisionnement de TI efficace et efficient	Coût de l'approvisionnement par 100 \$ de contrats attribués	≤ 1,75 \$	31 mars 2022	S.O.	0,82 \$	1,02 \$

Remarque : Les résultats réels accompagnés de la mention S.O. (sans objet) n'ont pas été mesurés ou rapportés antérieurement par SPC.

- * Conformément aux clauses de confidentialité contractuelles, les résultats sont indiqués par les mentions « cible atteinte » ou « cible non atteinte ».
- ** Il s'agit d'une cible pluriannuelle qui mesure les progrès et augmentera au fil des ans jusqu'à son achèvement.
- *** Un incident critique est tout événement qui ne fait pas partie du fonctionnement standard du service de courrier électronique et qui provoque une interruption complète du service de courrier électronique pour 50 000 utilisateurs ou plus.

Ressources financières budgétaires prévues pour les opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada (dollars)

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
1 665 953 050	1 665 953 050	1 636 949 140	1 597 853 521

Ressources humaines prévues pour les opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
5 652	5 651	5 567

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du SPC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

SERVICES INTERNES : RÉSULTATS PRÉVUS

DESCRIPTION

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance
- services des communications
- services juridiques
- services de gestion des ressources humaines
- services de gestion des finances
- services de gestion de l'information
- services de technologie de l'information
- services de gestion des biens immobiliers
- services de gestion du matériel
- services de gestion des acquisitions.

FAITS SAILLANTS DE PLANIFICATION

Les Services internes seront essentiels à la réussite de SPC 3.0. Bon nombre des initiatives associées aux Services internes contribueront de façon importante à l'objectif qui consiste à avoir des employés qui sont engagés, outillés, habilités et responsables.



La stratégie de gestion du personnel de SPC

L'objectif de la stratégie de gestion du personnel de SPC est de favoriser un effectif engagé, outillé, habilité et responsable. À cette fin, SPC mettra l'accent sur les quatre piliers stratégiques suivants :

- planification des effectifs : analyser, planifier et concevoir l'effectif et la structure organisationnelle pour répondre aux besoins futurs en matière d'aptitudes, de compétences et de méthodes de travail;
- recrutement, relève et gestion des talents : attirer, recruter et sélectionner les meilleurs talents en TI et promouvoir un milieu de travail diversifié et inclusif qui représente la main-d'œuvre du Canada;
- apprentissage et perfectionnement : investir dans les aptitudes, les compétences et le perfectionnement en leadership de la main-d'œuvre afin de créer de solides talents au sein de SPC;
- bien-être en milieu de travail : s'engager à créer une culture qui adopte des valeurs et une éthique solides et qui favorise un milieu de travail respectueux et stimulant.

Perfectionnement en leadership de SPC

SPC met l'accent sur le perfectionnement des talents en leadership des dirigeants actuels et futurs. Les principales initiatives à l'appui du perfectionnement en leadership comprennent :

- les parcours de leadership qui sont numériques et axés sur le client, offrent une occasion unique aux employés de prendre en main leur apprentissage et leur perfectionnement et de les adapter à leurs besoins individuels afin d'améliorer leurs compétences en leadership;
- le programme à l'intention des futurs cadres dirigeants et le cours « Connaissez-vous en tant que leader », qui sont essentiels pour appuyer le groupe de relève des cadres supérieurs (groupe professionnel EX) et le renouvellement des talents en leadership, comprendront des cohortes de membres des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (EE);
- des cibles annuelles de recrutement à l'égard des EX et du groupe de relève pour l'adoption de mesures délibérées au sein du Ministère, ainsi que le recours à des processus de recrutement dépersonnalisés pour réduire le risque que des préjugés orientent les processus;
- les initiatives de réseaux et de discussions sur le leadership constitueront un forum pour la communauté des dirigeants afin de relever les défis dans le contexte opérationnel actuel;
- l'engagement de la haute direction visant à favoriser la diversité et à s'attaquer à la sous-représentation des personnes issues des groupes visés par l'EE par l'offre de mentorat et de parrainage de ces personnes et le soutien d'un projet pilote de mentorat d'employées, et ce, à grande échelle plutôt que de les offrir uniquement aux personnes qui occupent un poste de direction;

- des investissements continus en encadrement fourniront un soutien supplémentaire pour le perfectionnement en leadership de SPC.

L'avenir du travail au sein de SPC

SPC mène une initiative sur l'avenir du travail comprend l'élaboration d'une stratégie d'effectif réparti. Cela comprend un modèle diversifié d'employés qui continuent de travailler virtuellement et sur place. Les espaces de travail sur place seront équipés d'outils modernes et d'espaces optimisés pour les besoins opérationnels. La stratégie sur l'avenir du travail comprendra des initiatives à court, à moyen et à long terme pour appuyer les considérations émergentes liées à l'effectif, au milieu de travail et à la technologie à l'échelle du GC.

Améliorations du processus

SPC met l'accent sur l'amélioration des processus dans l'ensemble du Ministère afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacités. SPC s'est engagé à l'amélioration continue, comme en témoigne la mise en œuvre des signatures numériques, la prestation accélérée des outils de collaboration et les améliorations à l'intégration. En s'appuyant sur ces améliorations, SPC :

- produira des organigrammes fonctionnels, fournira des conseils en matière d'intégration aux gestionnaires, mettra en œuvre l'automatisation robotisée des processus et établira un centre d'excellence pour l'amélioration des processus;
- mènera des exercices LEAN sur les processus de ressources humaines afin d'accroître l'efficacité et de tirer parti de la technologie numérique pour mieux servir nos clients.

Promouvoir l'accessibilité à SPC et dans l'ensemble du GC

SPC offre des solutions, des mesures d'adaptation et des outils adaptés et accessibles aux employés de SPC et de l'ensemble du GC. Dans le cadre des principales initiatives en matière d'accessibilité, d'adaptation et de technologie informatique adaptée, SPC :

- continue d'aider à créer des milieux de travail accessibles à l'échelle du gouvernement, particulièrement à l'appui de l'engagement du GC d'embaucher 5 000 employés handicapés d'ici 2025;
- élabore un plan d'accessibilité pluriannuel de SPC, une boucle de rétroaction et des rapports d'étape qui respectent et dépassent les obligations en matière d'accessibilité;
- fait évoluer le service de la bibliothèque de prêt afin d'atténuer les retards d'approvisionnement pour les besoins d'accessibilité à court terme et de faciliter le processus d'embauche des employés handicapés;
- élabore et met en œuvre une stratégie de données et de mesure du rendement;
- continue d'intégrer l'accessibilité à l'approvisionnement en technologies de l'information et des communications;
- dirige et influence les groupes de travail interministériels du gouvernement fédéral.

Centre d'expertise en matière de données et d'analyses

Le Centre d'expertise en matière de données et d'analyses développe des capacités d'analyse et de données d'entreprise.

Les principales activités sont les suivantes :

- la saisie de données dans l'entrepôt de données d'entreprise afin de fournir une source d'information unique faisant autorité pour la production de rapports et la prise de décisions;
- la prestation de capacités d'analyse et l'exploitation de la technologie infonuagique;
- l'établissement de cadres et de pratiques de gestion des données au sein de SPC;
- l'élaboration d'un programme d'alphabétisation des données qui appuiera les connaissances et l'expertise des employés en matière de gestion des données;
- la mise en œuvre de la stratégie de données de SPC sera appuyée par la mise en œuvre d'une stratégie des ressources humaines axée sur l'analyse des données.

Approvisionnement agile

SPC élabore un cadre d'approvisionnement agile pour exécuter des projets d'approvisionnement qui se traduiront par de meilleurs résultats contractuels, une livraison plus rapide et un meilleur recours à l'expertise du secteur privé et qui répondront mieux aux besoins de l'utilisateur final.

Optimisation du système ministériel de gestion financière

SPC procède à l'optimisation du système ministériel de gestion financière afin d'améliorer les fonctionnalités offertes aux utilisateurs en ce qui concerne la budgétisation, la planification, les prévisions, la gestion des données financières de projet, ainsi que la gestion des fonds de la « vente » initiale au revenu dans le système.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes (dollars)

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
242 101 984	242 101 984	229 912 110	201 566 657

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
1 340	1 340	1 315

DÉPENSES ET RESSOURCES HUMAINES

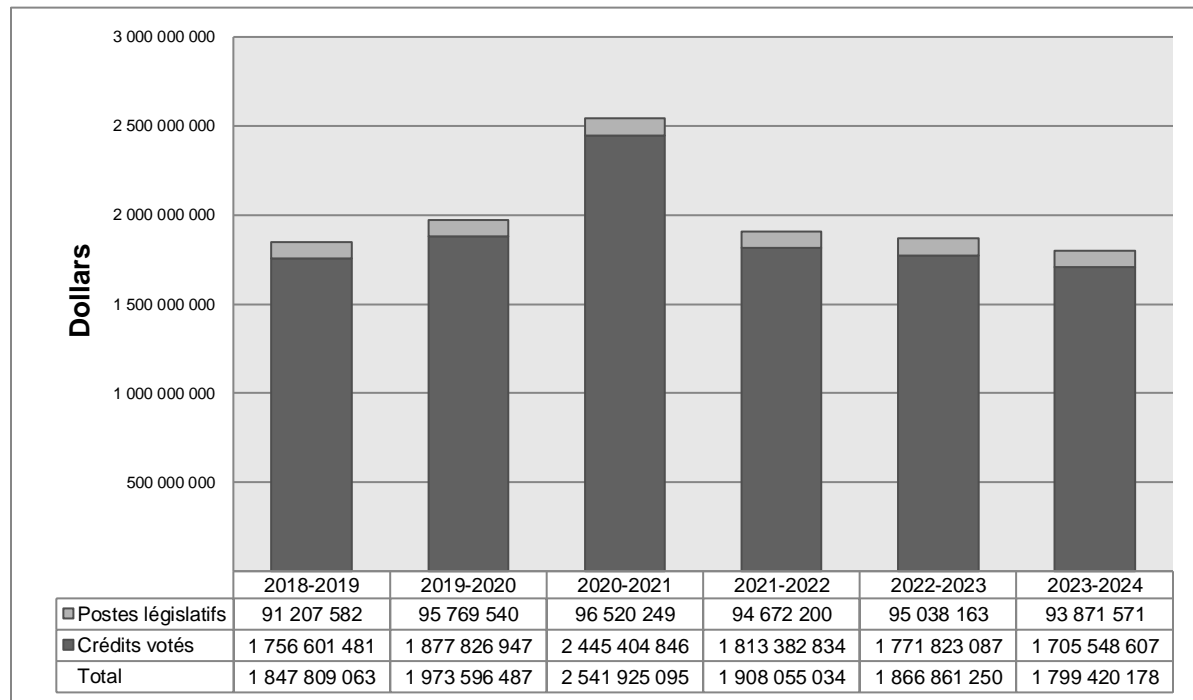
Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents



DÉPENSES PRÉVUES

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Sommaire de la planification budgétaire pour la responsabilité essentielle et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour la responsabilité essentielle de SPC et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilité essentielle et Services internes	Dépenses 2018-2019	Dépenses 2019-2020	Prévisions des dépenses 2020-2021	Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada	1 640 638 039	1 729 100 577	2 279 636 412	1 665 953 050	1 665 953 050	1 636 949 140	1 597 853 521
Total partiel	1 640 638 039	1 729 100 577	2 279 636 412	1 665 953 050	1 665 953 050	1 636 949 140	1 597 853 521
Services internes	207 171 024	244 495 910	262 288 683	242 101 984	242 101 984	229 912 110	201 566 657
Total	1 847 809 063	1 973 596 487	2 541 925 095	1 908 055 034	1 908 055 034	1 866 861 250	1 799 420 178

Les dépenses prévues de SPC reflètent les montants approuvés par le Parlement pour appuyer la responsabilité essentielle du Ministère. Le montant approuvé exclut les recettes nettes en vertu d'un crédit de 665 millions de dollars.

L'augmentation nette des dépenses totales de 2018-2019 à 2019-2020 est principalement attribuable au nouveau financement reçu dans le budget de 2018, y compris l'intégrité du service, le renouvellement de la technologie de l'infrastructure, la cybersécurité et le programme de migration de la charge de travail.

Les dépenses prévues pour 2020-2021 concernant les autorisations à ce jour et comprennent des éléments comme le report de 2019-2020, le financement des conventions collectives nouvellement signées, à l'appui des services de TI, l'infrastructure et la cybersécurité pendant la pandémie de COVID-19, le renouvellement de la technologie de l'infrastructure et l'amélioration de la gestion de la TI.

La diminution des dépenses prévues de 2020-2021 à 2021-2022 est principalement attribuable à l'échéance du financement du budget de 2018 lié au programme de migration de la charge de travail et d'autres financements temporaires pour répondre aux priorités immédiates, telles que les services de technologie de l'information, l'infrastructure et la cybersécurité, et les services de communication pendant le COVID-19.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes prévues pour 2021-2022 (en dollars)

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2021-2022.

Responsabilité essentielle et Services internes	Dépenses brutes prévues 2021-2022	Recettes prévues affectées aux dépenses 2021-2022	Dépenses nettes prévues 2021-2022
Opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada	2 330 953 050	(665 000 000)	1 665 953 050
Total partiel	2 330 953 050	(665 000 000)	1 665 953 050
Services internes	242 101 984		242 101 984
Total	2 573 055 034	(665 000 000)	1 908 055 034

Remarque : SPC n'a pas de comptes à fins déterminées en 2021-2022.



RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein (ETP) réels et prévus pour la responsabilité essentielle de SPC et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les Services internes

Responsabilité essentielle et Services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Prévisions d'équivalents temps plein 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024
Opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada	5 338	5 688	5 680	5 652	5 651	5 567
Total partiel	5 338	5 688	5 680	5 652	5 651	5 567
Services internes	1 230	1 369	1 298	1 340	1 340	1 315
Total	6 568	7 057	6 964	6 992	6 991	6 882

L'augmentation des ETP de 2018-2019 à 2019-2020 était principalement attribuable au financement annoncé dans le budget de 2018 ainsi qu'aux ETP supplémentaires qui ont été approuvés tout au long de 2019-2020 pour poursuivre la croissance de l'effectif de SPC et soutenir l'amélioration de la prestation de services. L'augmentation des ETP de 2020-2021 à 2021-2022 est principalement attribuable au réalignement des pouvoirs de SPC du fonctionnement au personnel pour soutenir les projets et les services afin de répondre aux priorités de SPC, y compris les exigences en matière de recette par crédit net et le nouveau financement reçu des budgets 2018 et 2019.

La diminution de 2022-2023 à 2023-2024 est attribuable à une réduction du financement lié à des initiatives à durée limitée, comme les projets essentiels à la mission.



BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Des renseignements sur les crédits de SPC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2021-2022](#)^{iv}.



ÉTAT DE RÉSULTATS CONDENSÉ PROSPECTIF

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de SPC de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un [état des résultats prospectif plus détaillé](#)^y et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de SPC.

État des résultats condensés prospectifs pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2020-2021	Résultats prévus 2021-2022	Écart (résultats prévus pour 2021-2022 moins prévisions des résultats de 2020-2021)
Total des dépenses	3 279 231 421	2 749 477 050	(529 754 371)
Total des revenus	774 434 939	665 364 707	(109 070 232)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 504 796 482	2 084 112 343	(420 684 139)

La diminution des charges prévues de 2020-2021 à 2021-2022 est principalement attribuable au financement temporisé prévu par le budget de 2018 pour le programme de migration de la charge de travail.

La diminution de 109 millions de dollars des revenus prévus est due au fait que les revenus prévus ont été augmentés à 774 millions de dollars en 2020-2021 pour faire face à une augmentation de volume des services de technologie de l'information, et ont ensuite été réduits à leur niveau précédent de 665 millions de dollars en 2021-2022.

RENSEIGNEMENT MINISTÉRIEL



PROFIL ORGANISATIONNEL

Ministre de tutelle : L'Honorable Joyce Murray, P.C., M.P.

Administrateur général : Paul Glover, président, Services partagés Canada

Portefeuille ministériel : Ministre du Gouvernement numérique et ministre responsable de Services partagés Canada

Instruments habilitants : *Loi sur les Services partagés Canada*^{vi}

Année d'incorporation ou de création : 2011

Autres : Les décrets connexes comprennent ces numéros du Conseil privé [2011-0877](#)^{vii}; [2011-1297](#)^{viii}; [2012-0958](#)^{ix}; [2012-0960](#)^x; [2013-0366](#)^{xi}; [2013-0367](#)^{xii}; [2013-0368](#)^{xiii}; [2015-1071](#)^{xiv}, [2016-0003](#)^{xv} and [2019-1372](#)^{xvi}



RAISON D'ÊTRE, MANDAT ET RÔLE : COMPOSITION ET RESPONSABILITÉS

La section « [Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités](#)^{xvii} » est accessible sur le site Web de SPC.

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « [lettre de mandat de la ministre](#)^{xviii} ».



CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Des renseignements sur le [contexte opérationnel](#)^{xix} sont accessibles sur le site Web de SPC.



CADRE DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de SPC pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous

Opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada			
Cadre ministériel des résultats	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services de réseau modernes et fiables	<ul style="list-style-type: none"> • % du temps où le réseau Edge du GC est disponible • % du temps où le réseau cellulaire des services des appareils mobiles est disponible • % du temps pendant lequel les services des centres de contact sont disponibles • % des circuits ayant fait la migration au Réseau étendu du GC 	Services internes
	Les ministères et les organismes reçoivent une infrastructure et des services de TI fiables et sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • % du temps de disponibilité des services de sécurité de l'infrastructure des TI 	
	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de communication et de technologie en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • % du temps où le système de courriel d'entreprise est disponible • % du temps où les interruptions du service de courriel sont réglées conformément aux normes du niveau de service établi • Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les systèmes de courriel existants • % de demandes de matériels traitées conformément aux normes du niveau de service établi • % de demandes de logiciel traitées conformément aux normes du niveau de service établi • Nombre de ministères partenaires qui ont migré leur courriel vers le nuage (sur 43) 	
	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des solutions et des plateformes d'hébergement modernes et fiables	<ul style="list-style-type: none"> • % du temps de disponibilité des installations des centres de données d'entreprise • % du temps de disponibilité des installations des centres de données existants • Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les installations existantes des centres de données • % des demandes de courtage infonuagique traitées conformément aux normes du niveau de service établi 	

Cadre ministériel des résultats	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des projets de TI	<ul style="list-style-type: none"> % des projets dirigés par SPC et par ses clients évalués dans le respect des délais, de la portée et du budget 	Services internes
	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des services de TI	<ul style="list-style-type: none"> % des incidents critiques sous le contrôle de SPC résolus conformément aux normes du niveau de service établi Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction générale (échelle sur cinq points) Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction liée aux services (échelle sur cinq points) 	
	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent un approvisionnement de TI efficace et efficient	<ul style="list-style-type: none"> Coût de l'approvisionnement par 100 \$ de contrats attribués 	
Inventaire des Programmes	Technologies en milieu de travail		
	Opérations en technologies de l'information des centres de données		
	Infonuagique		
	Télécommunications		
	Réseaux		
	Sécurité		
	Conception et prestation des services d'entreprise		

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2020-2021

Vous trouverez ci-dessous les modifications apportées au cadre de rapport approuvé depuis 2020-2021. La nouvelle responsabilité essentielle fournira au Ministère un cadre actualisé et rationalisé pour le suivi, la mesure et le compte rendu de ses principaux résultats d'une année à l'autre. Cela permettra une meilleure prise de décisions grâce à un outil de rapport stratégique, qui présente le rendement de SPC de la manière la plus précise possible. Le Ministère peut expliquer comment les activités planifiées et en cours permettront la modernisation et la transformation et le passage au gouvernement numérique.

Structure	2021-2022	2020-2021	Changement	Justification du changement
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Opérations communes de la technologie de l'information du Gouvernement du Canada	S.O.	Nouveau	Note 1
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	S.O.	Courriel et technologie en milieu de travail	Achévé	Note 1
PROGRAMME	Technologies en milieu de travail	Technologies en milieu de travail	Aucun changement	S.O.
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	S.O.	Centres de données	Achévé	Note 1
PROGRAMME	Opérations en technologies de l'information des centres de données	Opérations en technologies de l'information des centres de données	Aucun changement	S.O.
PROGRAMME	Infonuagique	Infonuagique	Aucun changement	S.O.
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	S.O.	Télécommunications	Achévé	Note 1
PROGRAMME	Télécommunications	Télécommunications	Aucun changement	S.O.
PROGRAMME	Réseaux	Réseaux	Aucun changement	S.O.
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	S.O.	Cybersécurité et sécurité de la TI	Achévé	Note 1
PROGRAMME	Sécurité	Sécurité	Aucun changement	S.O.

RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	S.O.	Gestion des relations avec la clientèle et des services	Achevé	Note 1
PROGRAMME	Conception et prestation des services d'entreprise	Conception et prestation des services d'entreprise	Aucun changement	S.O.
Remarque 1 : Les responsabilités essentielles ont été regroupées en une seule responsabilité essentielle stratégique afin de refléter l'approche globale d'entreprise que suit SPC. Ce changement permet une plus grande flexibilité et adaptabilité compte tenu de la modernisation et de l'évolution de la technologie au sein du GC.				

RENSEIGNEMENTS CONNEXES SUR LE RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de SPC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de SPC.

- [Objectifs de développement durable](#)^{xx}
- [Stratégie ministérielle de développement durable](#)^{xxi}
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)^{xxii};

DÉPENSES FISCALES FÉDÉRALES

Le plan ministériel de SPC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales à l'échelle du gouvernement dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxiii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes fédéraux des dépenses connexes, ainsi que sur les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Veillez adresser vos demandes de renseignements à l'adresse de courriel suivante : SSC.information-information.SPC@canada.ca.

DEMANDES DES MÉDIAS

Veillez adresser vos demandes de renseignements par courriel à SSC.media-medias.SPC@canada.ca ou au Bureau des relations avec les médias par téléphone au (613) 670-1626.

ANNEXE : DÉFINITIONS

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultats ministériels.

Cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour la population canadienne en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec la population canadienne peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

Indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Infrastructure logicielle (software-defined infrastructure)

L'infrastructure logicielle fait référence à l'ensemble du cadre d'exploitation (serveur, stockage, sécurité et réseau) tirant parti de la stratégie d'architecture du réseau défini par logiciel.

Initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

Plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

Priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

Priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

Production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extraits, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

Rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

Réseau étendu (wide area network)

Un réseau étendu (RÉ) est un réseau de télécommunications qui s'étend sur une vaste zone géographique.

Réseau défini par logiciel (software-defined networking)

Le réseau défini par logiciel est une stratégie d'architecture de réseau qui permet une automatisation judicieuse et une programmation centralisée du réseau à l'aide d'applications logicielles.

Réseau utilitaire ou réseau en tant qu'utilitaire (network as a utility)

Le réseau utilitaire permet aux utilisateurs de se connecter de manière sécurisée et harmonieuse à un réseau ministériel, à Internet ou au nuage. Un réseau « utilitaire » fiable est toujours activé, disponible n'importe où, fiable, rapide et capable d'évoluer en fonction de besoins changeants.

Responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

- i Regroupement de centres de données, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/regroupement-centres-donnees.html>
- ii Défi sur le plastique – Déchets électroniques, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/101.nsf/fra/00085.html>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#orgs/dept/305/infograph/intro>
- iv. Budget principal des dépenses, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v État de résultats prospectif détaillé, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/etat-resultats-prospectif-2021-2022.html>
- vi *Loi sur Services partagés Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.9/>
- vii Décret 2011-0877, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=24554&lang=fr>
- viii Décret 2011-1297, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=24978&lang=fr>
- ix Décret 2012-0958, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=26384&lang=fr>
- x Décret 2021-0960, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=26386&lang=fr>
- xi Décret 2013-0366, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=27572&lang=fr>
- xii Décret 2013-0367, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=27596&lang=fr>
- xiii Décret 2013-0368, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=27597&lang=fr>
- xiv Décret 2015-1071, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31527&lang=fr>
- xv Décret 2016-0003, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31674&lang=fr>
- xvi Décret 2019-1372, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=38707&lang=fr>
- xvii Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2021-2022-plan-ministeriel/raison-etre-mandat-role.html>
- xviii Lettre de mandat de la ministre, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-gouvernement-numerique>
- xix Contexte opérationnel, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2021-2022-plan-ministeriel/contexte-operationnel-2021-2022.html>
- xx Objectifs de développement durable, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2021-2022-plan-ministeriel/tableaux-supplementaires/objectifs-developpement-durable-nations-unies-2030.html>

- xxi Stratégie ministérielle de développement durable, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2021-2022-plan-ministeriel/tableaux-supplementaires/strategie-ministerielle-developpement-durable-2020-2023.html>
- xxii Analyse comparative entre les sexes plus, <https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2021-2022-plan-ministeriel/tableaux-supplementaires/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>
- xxiii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>